



# Bulletin Officiel

N° 4832 Mardi 14 Avril 2015

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AVIS DES SOCIETES

#### COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

#### PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE – EL WIFACK LEASING 2013 - 3

#### PAIEMENTS DE DIVIDENDES

AMEN TRESOR SICAV 3

SPDIT – SICAF 4

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL - 4

SOCIETE D'ARTICLES HYGENIQUES « SAH » 5

EURO-CYCLES 6

#### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES AGO-AGE

MODERN LEASING - AGO - 7

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT- AGO - 8

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT- AGE - 9

#### INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE –  
SPDIT SICAF - 10-14

#### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015-01 » 15-17

COURBE DES TAUX 18

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 19-20

#### ANNEXE I

- LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### ANNEXE II

#### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014

- SICAV CROISSANCE
- SICAV RENDEMENT
- FCP FINA 60
- FCP IRADETT 100

## COMMUNIQUE DU CMF

### RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier<sup>1</sup>, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne<sup>2</sup> et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de

### AVIS DES SOCIETES

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social : .....

La société ..... publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x<sup>ème</sup> trimestre .....

#### Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

#### Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

<sup>1</sup> Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

<sup>2</sup> Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

PAIEMENT D'ANNUITES**EMPRUNT OBLIGATAIRE «EI Wifack Leasing 2013»**

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'Emprunt obligataire « **EI Wifack Leasing 2013** », que le remboursement en Capital et le règlement des Intérêts pour les catégories « taux fixe » et « taux variable », aux taux respectifs de 6,6% et (TMM+1,6)%, relatif à l'échéance du 15 avril 2015, seront effectués à partir **du mercredi 15 avril 2015**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de Tunisie Clearing comme suit :

**EI Wifack Leasing 2013 TF 6,6%:**

Principal par obligation :	20,000 DT
Intérêt brut par obligation :	5,280 DT
Total brut par obligation :	25,280 DT

**EI Wifack Leasing 2013 TV TMM+1,6**

Principal par obligation :	20,000 DT
Intérêt brut par obligation :	5,166 DT
Total brut par obligation :	25,166 DT

---

2014 - AS - 2205

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**PAIEMENT DE DIVIDENDES****AMEN TRESOR SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

**Siège Social** : 9 Rue du Lac Neuchâtel-1053 Les Berges du Lac

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 02 avril 2015, **AMEN TRESOR SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2014 et à compter **du Lundi 13 avril 2015** un dividende de **4,209 dinars** par action.

Ce dividende est payable aux guichets de **AMEN INVEST**.

---

2014 - AS - 2206

**AVIS DES SOCIETES**

**Paiements de dividendes**

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE  
- SPDIT SICAF -**

**Siège Social** : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPDIT tenue le 8 Avril 2015 et statuant sur l'exercice 2014, a approuvé un dividende de 0,530 dinar par action. La mise en paiement sera effectuée à partir du 20 Avril 2015.

---

2014 - AS - 2201

---

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 TUNIS

La Compagnie Internationale de Leasing -CIL- informe ses honorables actionnaires que son conseil d'administration, lors de sa réunion du 07 avril 2015, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes.

En outre, le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le 15 mai 2015 à 16 heures et de proposer la distribution d'un dividende de 0,750 dinars par action.

Les dividendes seront totalement distribués en franchise de retenue à la source pour tous les actionnaires

---

2014 - AS - 2196

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »**  
Siège social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage –

La société d'Articles Hygiéniques SAH porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que dans une perspective de développement de l'activité du groupe sur des marchés autres que ceux existants actuellement, et afin d'assurer une croissance garantissant sa pérennité, un «Term Sheet» approuvant un éventuel partenariat capitalistique a été signé avec un fonds d'investissement étranger.

Ce «Term Sheet» exprime une éventuelle collaboration avec ce partenaire financier qui a exprimé son intérêt à faire partie des actionnaires de la société mère SAH.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité .*

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**EURO-CYCLES**

***Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE KALAA KEBIRA 4060 SOUSSE.***

*La Société **EURO-CYCLES** informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni en date du Mercredi 25 Mars 2015, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014.*

*Les états financiers de la société ont fait ressortir un résultat net au titre de l'exercice 2014 de 10 399 379 DT.*

*Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 1,015 dinar par action, soit en augmentation de 82% par rapport au dividende prévu au niveau du prospectus d'introduction en bourse, et de convoquer les actionnaires de la Société pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du Mercredi 29 Avril 2015 à 10 heures à l'hôtel Concorde, les Berges du Lac Tunis.*

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**AVIS DES SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE

**MODERN LEASING**

Siège Social : Immeuble Assurance Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-

Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Judi 30 Avril 2015 à 10h30** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2014
- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014
- Affectation des Résultats 2014
- Quitus aux Administrateurs
- Nomination de deux Administrateurs Indépendants
- Entérinement de la cooptation d'un nouvel Administrateur
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
- Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes
- Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2014
- Fixation de la rémunération des Comités
- Pouvoirs

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE  
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT-, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 23 avril 2015 à 9 H.00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- 2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;
- 3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;
- 6/ Affectation des résultats ;
- 7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;
- 8/ Renouvellement des Membres du Comité d'Audit ;
- ..9/ Nomination d'un Membre du Comité d'Audit ;
- 10/ Jetons de présence ;
- 11/ Rémunération des Membres du Comité permanent d'Audit interne ;
- 12/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2014 ;
- 13/ Approbation des états financiers consolidés ;
- 14/ Pouvoirs à donner.
- 15 / Questions diverses.

Au cours de cette assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de 0 D,650 par action.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord - 1080 TUNIS .



**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE  
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT-, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le jeudi 23 avril 2015 à 9 H.30 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de 90.000.000 à 105.000.000 de dinars par incorporation de réserves ;
- Modification de l'article 6 des statuts ;
- Modification de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord - 1080 TUNIS .

**AVIS DES SOCIETES**

**INFORMATIONS POST AGO**

**Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique**

**« S.P.D.I.T. - SICAF »**

Siège social : 5, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 08 avril 2015, la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T - SICAF » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

**1. Les résolutions adoptées :**

***PREMIERE RESOLUTION***

*L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2014 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice et donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'administration pour sa gestion au 31/12/2014.*

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

***DEUXIEME RESOLUTION***

*L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.*

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

***TROISIEME RESOLUTION***

*Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants :*

- *Monsieur Mohamed BOUSBIA*
- *Monsieur Guy DE CLERCQ*
- *Monsieur Jean Claude PALU*
- *La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie*

*pour trois ans se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2017.*

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.*

- Suite -

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des jetons de présence fixé à 8.000 DT nets par Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation au compte résultats reportés de la réserve à régime spécial à hauteur de 17.350 dinars devenue disponible et provenant de la plus-value de cession de titres réalisée en 2009 des actions de la société C.G.I pour un montant de 1.250 Dinars, de la société MAGHREB HOLDING pour un montant de 9.800 Dinars et de la société RELAIS PALAIS pour un montant de 6.300 Dinars

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne fixée à 4.000 dinars nets par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice 2014 :

<b>RESULTAT NET AU 31/12/2014</b>	<b><u>15 023 400,4</u></b>
Montant réinvesti affecté au compte Réserve à Régime Spécial	-233 000,00
<b>RESULTAT DISPONIBLE</b>	<b><u>14 790 400,4</u></b>
RESERVE GENERALE	
RESULTATS REPORTEES 2013	170 638,20
	<b>RELIQUAT 1</b>
	<b>14 961 038,7</b>
RESERVE LEGALE	
Montant de la Réserve à Régime Spécial affecté en report à nouveau devenu disponible	17 350,00
<b>BENEFICES DISTRIBUABLES</b>	<b>14 978 388,7</b>
DIVIDENDES 2014 (dont 170 638,265 Dinars au titre de Résultats reportés 2013)	14 840 000,00
	<b>RELIQUAT 2</b>
	<b>138 388,7</b>
RESULTATS REPORTEES 2014	138 388,7

soit un dividende de 0,530 dinar par action, ou 53 % du nominal.

La mise en paiement s'effectuera à partir 20 avril 2015

La partie des dividendes revenant aux personnes physiques et provenant des reports à nouveau de l'année 2013 et antérieur ne doit pas faire l'objet de retenue à la source et ce, en application du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30/12/2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

### ***HUITIEME RESOLUTION***

*L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la réaffectation des réserves ordinaires en réserves pour réinvestissements exonérés correspondant au montant des opérations de réinvestissements en exonérations d'impôts opérées par la société de 1999 à 2009.*

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### ***NEUVIEME RESOLUTION***

*Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.*

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

- Suite -

**2-Le bilan après affectation du résultat :**

<b><u>S.P.D.I.T</u></b>		<b>BILAN</b>	
<b>APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE</b>			
<b>(Exprimé en dinars)</b>			
<b><u>Actifs</u></b>			
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>			
Immobilisations incorporelles		30 407	30 281
Moins : amortissements		26 924	24 681
		3 482	5 600
Immobilisations corporelles		196 703	196 703
Moins : amortissements		190 283	188 398
		6 420	8 305
Immobilisations financières		14 110 998	14 181 178
Moins : provisions		4 083 105	3 192 334
		10 027 893	10 988 844
<b><u>Total des actifs immobilisés</u></b>		<b>10 037 795</b>	<b>11 002 750</b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u></b>		<b>10 037 795</b>	<b>11 002 750</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Intermédiaires en bourse		1 094	4 753
Autres actifs courants		1 447 985	1 116 999
Provisions		1 447 985	1 116 999
Placements et autres actifs financiers		44 424 027	43 587 054
Provisions		2 844 590	2 515 122
		41 579 437	41 071 932
Liquidités et équivalents de liquidités		36 891	96 650
<b><u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u></b>		<b>43 065 406</b>	<b>42 290 334</b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b>53 103 201</b>	<b>53 293 084</b>

- Suite -

**S.P.D.I.T****BILAN****APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE**

(Exprimé en dinars)

<b><u>Capitaux propres et Passifs</u></b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/14</b>	<b>31/12/13</b>
Capital social		28 000 000	28 000 000
Réserve Légale		2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires		2 600 000	2 600 000
Prime d'émission		2 418 750	2 418 750
Complément d'apport			
Réserves à régime spécial		1 606 500	1 390 850
Résultats reportés		138 389	170 638
<b>Total des capitaux propres après résultat de l'exercice</b>		<b>37 563 639</b>	<b>37 380 238</b>
<b><u>Total des capitaux propres après affectation</u></b>		<b>37 563 639</b>	<b>37 380 238</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Intermédiaires en Bourse			
Autres passifs courants		15 539 562	15 912 846
Concours bancaires et autres passifs financiers			
<b><u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u></b>		<b>15 539 562</b>	<b>15 912 846</b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b>15 539 562</b>	<b>15 912 846</b>
<b><u>Total des capitaux propres et des passifs</u></b>		<b>53 103 201</b>	<b>53 293 084</b>

**3-L'état d'évolution des capitaux propres :**

Désignation	Capital	Réserve	Réserve	Réserve à	Prime	Résultats	Résultat	Total capitaux propres
		Légale	Ordinaire	régime spécial	D'émission	reportés	de l'exercice	
Solde au 31 décembre 2014	28 000 000	2 800 000	2 600 000	1 390 850	2 418 750	170 638	15 023 400	52 403 639
Affectation résultats reportés						-170 638	170 638	
Affectation du montant réinvesti				233 000			-233 000	
Affectation réserve à régime spécial				-17 350		17 350		
Affectation résultat 2014-résultats reportés 2014						121 039	-121 039	
Dividende 2014							-14 840 000	-14 840 000
<b>Total</b>	<b>28 000 000</b>	<b>2 800 000</b>	<b>2 600 000</b>	<b>1 606 500</b>	<b>2 418 750</b>	<b>138 389</b>	<b>0</b>	<b>37 563 639</b>

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1er trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015-1 »

### DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **22 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 MDT et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2014 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni en date du **5 mars 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (15) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt cinq (25) Millions de Dinars sur 5 ans et a fixé les taux d'intérêt comme suit :

- Taux : Fixe à 7,65% et/ou variable à TMM+2% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

### RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

**Dénomination de l'emprunt :** «CIL 2015-1 »

**Montant :** 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 25 000 000 dinars.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.

**Taux d'intérêt :** 7,65% et/ou TMM+2% brut par an

#### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15 juin 2015**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Suite -

**Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la 1ère année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15 juin 2020**.

**Paie ment :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15 juin 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **15 juin 2016**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Période de souscriptions et de versements :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10 avril 2015** et clôturées au plus tard le **15 juin 2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juin 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10 juillet 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

7,65% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

**Marge actuarielle (Taux variable) :**

2% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

**Durée totale :**

Les obligations « CIL 2015-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

**Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

**Duration (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,7305 Années**.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10 avril 2015** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2015-1 » seront assurés



- Suite -

durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité souscrite par ce dernier.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressé aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

**Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Garantie**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

**Notation de la société :**

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir négative et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **16 février 2015**.

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **20 mars 2015**.

**Cotation en bourse :**

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing:**

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès, la clôture de l'emprunt « CIL 2015/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

**Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 15-0896 en date du 25 mars 2015, du document de référence « CIL 2014 » enregistré par le CMF sous le n°14-010 en date du 07 novembre 2014, des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au 1er trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015 et des états financiers de la CIL relatifs à l'exercice 2014, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.**

**La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et de la Compagnie générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)**

**Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2015 et les états financiers relatifs à l'exercice 2014 de la CIL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard respectivement le 20 et 30 avril 2015.**

## A V I S

## COURBE DES TAUX DU 14 AVRIL 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,887%		
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015		4,891%	
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,976%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,994%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,003%	999,682
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		5,012%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,030%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,048%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,071%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,084%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,100%	1 001,189
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,102%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016	5,120%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,373%	924,692
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,460%	996,433
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,753%	1 020,095
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,014%		982,045
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,113%	980,776
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,135%	804,169
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,169%	977,238
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,293%	967,552
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,383%	959,600
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,417%		969,362
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,471%	1 023,597
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,482%	949,413
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,550%		963,446

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	154,539	154,554		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,654	13,656		
3 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	100,561	100,579		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
4 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,406	1,407		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
5 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	37,790	37,793		
6 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,352	51,357		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	162,116	162,550		
8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	577,014	578,207		
9 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	116,340	116,308		
10 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	126,745	126,733		
11 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	121,907	121,807		
12 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	113,096	113,021		
13 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	99,714	99,664		
14 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	130,528	130,400		
15 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	89,721	89,990		
16 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	103,144	103,233		
17 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	108,223	108,234		
18 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	108,678	108,769		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 463,603	1 465,153		
20 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 397,495	2 396,354		
21 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	109,851	110,797		
22 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	104,476	104,940		
23 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	132,190	132,363		
24 FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En dissolution	En dissolution		
25 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	128,007	128,672		
26 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	15,944	15,992		
27 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 212,310	5 221,125		
28 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 061,213	5 079,648		
29 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,338	2,345		
30 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,044	2,053		
31 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,097	1,097		
32 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
33 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
34 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
35 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,488	109,771	109,784
36 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	103,995	105,033	105,045
37 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	102,965	102,976
38 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,733	103,879	103,914
39 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,916	105,211	105,224
40 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,837	107,908	107,920
41 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,303	105,616	105,629
42 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	102,996	104,055	104,066
43 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	103,089	104,020	104,031
44 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,095	106,155	106,167
45 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,119	103,133	103,141
46 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,165	105,322	105,334
47 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	104,217	105,295	105,306
48 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,676	107,800	107,811
49 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,639	106,804	106,816
50 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,337	104,337	104,347
51 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,629	103,717	103,729
52 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,702	105,855	105,868
53 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,786	103,962	103,975
54 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,707	104,844	104,855
55 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,892	105,946	105,957
56 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,652	103,885	103,897
57 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,615	104,804	104,821
58 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,957	105,958	105,967
59 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,377	103,449	103,460

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
60	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,527	10,646	10,647
61	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,823	103,899	103,960
62	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	104,004	105,242	105,255
63	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,322	100,344
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
64	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,462	102,606	102,689
SICAV MIXTES								
65	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,830	64,067	63,983
66	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	148,724	147,771	147,825
67	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 489,820	1 494,303	1 495,787
68	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	113,033	113,970	114,215
69	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	112,063	112,243	112,683
70	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	85,430	86,523	86,515
71	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	17,176	17,446	17,474
72	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	272,658	278,442	278,495
73	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	32,349	31,322	31,381
74	STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 419,706	2 356,510	2 356,094
75	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	78,209	74,873	75,302
76	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	57,858	56,984	57,145
77	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	100,944	96,771	97,339
78	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	110,547	103,141	103,887
79	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	97,573	90,287	91,167
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
80	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,421	11,367	11,371
81	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	21/04/14	0,152	12,387	12,439	12,461
82	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	21/04/14	0,122	15,946	15,835	15,860
83	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	14,845	14,910	14,956
84	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	13,041	13,318	13,334
85	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	11,559	11,711	11,713
86	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,671	10,689	10,692
87	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,723	10,796	10,798
88	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	127,420	131,046	131,046
89	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	124,932	126,455	126,494
90	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	11,080	10,139	10,208
91	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	109,024	101,506	101,901
92	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	20,475	20,397	20,442
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	76,592	73,354	73,361
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	79,825	75,915	76,062
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	98,109	97,105	97,533
96	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	86,054	85,002	85,260
97	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	98,010	96,321	96,657
98	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	104,629	105,323	105,480
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,319	8,619	8,709
100	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	7,293	6,625	6,630
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	97,597	98,852
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	103,033	103,763	104,919
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	99,614	97,974	98,342
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	140,321	141,379	142,550
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,578	9,824	9,731
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	122,856	117,846	117,336
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	121,140	119,345	119,156
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	104,666	105,764	105,780
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	104,777	102,132	101,612
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	177,008	187,381	187,826
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	163,377	171,716	172,014
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	144,094	149,521	149,867
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 002,668	13 017,999
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	19,046	18,977
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	137,564	137,623
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	102,564	101,998
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En dissolution	En dissolution
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	117,445	118,757	118,839
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 594,995	8 564,795
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	9,085	9,003	9,012
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	99,287	99,113
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	101,338	102,287
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,892	9,035	9,065
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	99,559	98,734

\* En dissolution pour expiration de la durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
 4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
 www.cmf.org.tn  
 email 1 : cmf@cmf.org.tn  
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF  
 Mr. Salah Essayel

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société « Amen Lease » et l'ouverture au public de FCP INNOVATION, FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS, FCP HAYETT MODERATION, FCP HAYETT PLENITUDE, FCP HAYETT VITALITE , FCPR IntilaQ For Growth et FCPR IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392



**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
8.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
9.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
10.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
11.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac -Tunis-	71 783 995
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	



60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
81.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
82.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
83.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
84.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768

98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP FINA 60 (1)	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
40	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
61	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
62	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
63	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
64	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
67	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
68	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 <sup>ème</sup> étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 <sup>ème</sup> étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 <sup>ème</sup> étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.



Etats financiers annuels de SICAV

**SICAV CROISSANCE**

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **29 avril 2014**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR, représenté par M. Mustapha MEDHIOUB.

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	9 541 116,228	9 375 686,442
Actions et droits rattachés		8 606 524,679	8 606 267,144
Obligations et valeurs assimilées		297 464,000	313 616,000
Titres OPCVM		637 127,549	455 803,298
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		3 374 649,063	2 741 720,548
Placements monétaires	5	3 373 809,505	2 740 987,178
Disponibilités		839,558	733,370
<b>Créances d'exploitation</b>	6	31 052,656	36 467,082
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>12 946 817,947</b>	<b>12 153 874,072</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Autres créditeurs divers</b>	7	13 213,866	17 063,357
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>13 213,866</b>	<b>17 063,357</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	8	12 621 739,684	11 841 355,235
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieurs (Arrondis de coupons)		15,955	43,037
Sommes distribuables de l'exercice		311 848,442	295 412,443
<b>ACTIF NET</b>		<b>12 933 604,081</b>	<b>12 136 810,715</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>12 946 817,947</b>	<b>12 153 874,072</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	323 835,206	330 749,198
Dividendes		307 607,206	314 453,198
Revenus des obligations et valeurs assimilées		16 228,000	16 296,000
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	99 512,339	86 191,410
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>423 347,545</b>	<b>416 940,608</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	11	(86 758,410)	(90 144,637)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>336 589,135</b>	<b>326 795,971</b>
<b>Autres charges</b>	12	(24 521,203)	(24 046,797)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>312 067,932</b>	<b>302 749,174</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(219,490)	(7 336,731)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>311 848,442</b>	<b>295 412,443</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		219,490	7 336,731
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		(129 698,312)	(887 191,889)
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		898 079,984	206 679,557
<b>Frais de négociation de titres</b>		(12 379,798)	(2 431,281)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 068 069,806</b>	<b>(380 194,439)</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	1 068 069,806	(380 194,439)
Résultat d'exploitation	312 067,932	302 749,174
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(129 698,312)	(887 191,889)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	898 079,984	206 679,557
Frais de négociation de titres	(12 379,798)	(2 431,281)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	(301 202,405)	(191 556,303)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	29 925,965	(244 877,482)
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	917 039,112	985 933,798
- Régularisation des sommes non distribuables	33 019,307	12 736,584
- Régularisation des sommes distribuables	18 620,680	7 797,556
<b>Rachats</b>		
- Capital	(886 404,180)	(1 216 401,472)
- Régularisation des sommes non distribuables	(39 271,664)	(23 735,438)
- Régularisation des sommes distribuables	(13 077,290)	(11 208,510)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>796 793,366</b>	<b>(816 628,224)</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	12 136 810,715	12 953 438,939
En fin de l'exercice	12 933 604,081	12 136 810,715
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>		
En début de l'exercice	47 157	48 024
En fin de l'exercice	47 279	47 157
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>273,559</b>	<b>257,370</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>8,72%</b>	<b>(3,13%)</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 9.541.116,228 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2014	% Actif Net
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>4 315 945,023</b>	<b>8 606 524,679</b>	<b>66,54%</b>
<b>Actions</b>		<b>4 315 380,541</b>	<b>8 605 831,479</b>	<b>66,54%</b>
Actions BIAT	16 100	409 082,573	1 267 955,500	9,80%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	1 070 138,520	8,27%
Actions UIB	64 516	697 030,864	950 901,324	7,35%
Actions Monoprix	47 000	336 661,146	1 030 898,000	7,97%
Actions BH	21 000	203 745,819	214 263,000	1,66%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	1 118 268,355	8,65%
Actions Amen Bank	22 500	197 414,680	585 540,000	4,53%
Actions AIR Liquide	4 000	457 893,237	940 000,000	7,27%
Actions BTE	1 555	29 671,220	38 703,950	0,30%
Actions CIL	19 484	72 597,890	258 221,452	2,00%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	61 597,872	0,48%
Actions ATB	3 752	27 710,250	16 369,976	0,13%
Actions UBCI	797	31 413,755	20 241,409	0,16%
Actions UBCI NG 13	192	7 481,116	4 819,200	0,04%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	83 793,926	0,65%
Actions Carthage cement	90 000	286 200,820	218 430,000	1,69%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	26 766,575	0,21%
Actions S.F.B.T	24 500	401 399,100	551 544,000	4,26%
Actions ARTES	18 420	129 439,410	147 378,420	1,14%
<b>Droits</b>		<b>465,282</b>	<b>594,000</b>	<b>0,00%</b>
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
<b>Actions rompus</b>		<b>99,200</b>	<b>99,200</b>	<b>0,00%</b>
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
<b>Actions SICAV</b>		<b>631 949,245</b>	<b>637 127,549</b>	<b>4,93%</b>
SICAV RENDEMENT	6 208	631 949,245	637 127,549	4,93%
<b>Obligations des sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>288 000,000</b>	<b>297 464,000</b>	<b>2,30%</b>
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	288 000,000	297 464,000	2,30%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 235 894,268</b>	<b>9 541 116,228</b>	<b>73,77%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>73,69%</b>	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2013</u>	4 940 614,170	9 616,000	4 425 456,272	9 375 686,442	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	2 193 138,739			2 193 138,739	
OPCVM	2 547 529,665			2 547 529,665	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(2 065 697,543)			(2 065 697,543)	895 026,754
Annuités des obligations des sociétés	(16 000,000)			(16 000,000)	
OPCVM	(2 363 690,763)			(2 363 690,763)	3 053,230
<u>Variation des plus ou moins value potentielle sur titres</u>					
			(129 698,312)	(129 698,312)	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>					
		(152,000)		(152,000)	
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	5 235 894,268	9 464,000	4 295 757,960	9 541 116,228	898 079,984

## Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 3.373.809,505 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
<b>COMPTES A TERME</b>	<b>1 373 000,000</b>	<b>1 375 134,450</b>		<b>10,63%</b>
Compte à terme au 01/01/2015 ( au taux de 4,420 %)	19 000,000	19 167,500	N° 082032	0,15%
Compte à terme au 03/01/2015 ( au taux de 4,420 %)	57 000,000	57 491,456	N° 081877	0,44%
Compte à terme au 04/01/2015 ( au taux de 4,420 %)	26 000,000	26 221,654	N° 081967	0,20%
Compte à terme au 05/01/2015 ( au taux de 4,420 %)	55 000,000	55 463,555	N° 081805	0,43%
Compte à terme au 05/01/2015 ( au taux de 4,420 %)	58 000,000	58 494,337	N° 081808	0,45%
Compte à terme au 15/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	13 000,000	13 020,196	N° 081965	0,10%
Compte à terme au 15/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	54 000,000	54 083,891	N° 081787	0,42%
Compte à terme au 27/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	121 000,000	121 046,994	N° 081944	0,94%
Compte à terme au 28/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	69 000,000	69 020,099	N° 081873	0,53%
Compte à terme au 29/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	97 000,000	97 018,837	N° 081969	0,75%
Compte à terme au 29/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	256 000,000	256 049,713	N° 081981	1,98%
Compte à terme au 29/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	117 000,000	117 022,720	N° 081966	0,90%
Compte à terme au 30/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	76 000,000	76 007,379	N° 082072	0,59%
Compte à terme au 30/03/2015 ( au taux de 4,430 %)	269 000,000	269 026,119	N° 081962	2,08%
Compte à terme au 01/04/2015 ( au taux de 4,430 %)	86 000,000	86 000,000	N° 082088	0,66%
<b>CERTIFICATS DE DEPOT</b>	<b>1 998 033,530</b>	<b>1 998 675,055</b>		<b>15,45%</b>
Certificat de dépôt au 06/01/2015 (au taux de 4,43%)	999 016,766	999 410,350	Banque de Tunisie	7,73%
Certificat de dépôt au 07/01/2015 (au taux de 4,43%)	499 508,382	499 657,903	Banque de Tunisie (a)	3,86%
Certificat de dépôt au 08/01/2015 (au taux de 4,43%)	499 508,382	499 606,802	Banque de Tunisie (b)	3,86%
<b>TOTAL</b>	<b>3 371 033,530</b>	<b>3 373 809,505</b>		<b>26,09%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>		<b>26,06%</b>		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie garanti par l'UBCI



### Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2014 un montant de D : 31.052,656 contre un solde de D : 36.467,082 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Cessions titres à encaisser	31 052,636	36 467,062
Dividendes à encaisser	0,020	0,020
<b>TOTAL</b>	<b>31 052,656</b>	<b>36 467,082</b>

### Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2014 un montant de D : 13.213,866 contre D : 17.063,357 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance CMF	1 082,163	1 029,490
Etat, retenue à la source	3 383,693	3 235,053
Commissaire aux comptes	8 748,010	12 398,814
rémunération PDG	-	400,000
<b>TOTAL</b>	<b>13 213,866</b>	<b>17 063,357</b>

## Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2013

Montant	11 841 355,235
Nombre de titres	47 157
Nombre d'actionnaires	19

### Souscriptions réalisées

Montant	917 039,112
Nombre de titres émis	3 652
Nombre d'actionnaires nouveaux	7

### Rachats effectués

Montant	(886 404,180)
Nombre de titres rachetés	(3 530)
Nombre d'actionnaires sortants	(8)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(129 698,312)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	898 079,984
Frais de négociation de titres	(12 379,798)
Régularisation des sommes non distribuables	(6 252,357)

### Capital au 31-12-2014

Montant	12 621 739,684
Nombre de titres	47 279
Nombre d'actionnaires	18

**Note 9 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2014 un montant de D : 323.835,206 contre un solde de D : 330.749,198 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<b>année 2014</b>	<b>année 2013</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
- des actions	280 875,249	282 866,718
- des titres OPCVM	26 731,957	31 586,480
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
- intérêts	16 228,000	16 296,000
<b>TOTAL</b>	<b>323 835,206</b>	<b>330 749,198</b>

**Note 10 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 99.512,339 contre D : 86.191,410 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<b>année 2014</b>	<b>année 2013</b>
Intérêts sur compte à terme	49 068,041	37 312,049
Intérêts sur certificats de dépôt	50 444,298	48 879,361
<b>TOTAL</b>	<b>99 512,339</b>	<b>86 191,410</b>

**Note 11 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2014 à D : 86.758,410 contre D : 90.144,637 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<b><u>31/12/2014</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
Commission de gestion	74 364,358	77 266,834
Rémunération du dépositaire	12 394,052	12 877,803
<b>TOTAL</b>	<b>86 758,410</b>	<b>90 144,637</b>

## Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 24.521,203 contre D : 24.046,797 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance CMF	12 394,287	12 877,803
Honoraires commissaire aux comptes	6 185,000	5 475,000
Rémunération du PDG	4 802,574	4 800,000
TCL	1 098,542	893,994
Autres	40,800	-
<b>TOTAL</b>	<b>24 521,203</b>	<b>24 046,797</b>

## Note 13 : Autres informations

### 13.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus des placements	8,954	8,842	6,418	6,895	6,969
Charges de gestion des placements	(1,835)	(1,912)	(2,013)	(1,947)	(1,984)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>7,119</b>	<b>6,930</b>	<b>4,406</b>	<b>4,948</b>	<b>4,985</b>
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	(0,519)	(0,510)	(0,535)	(0,715)	(0,627)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>6,601</b>	<b>6,420</b>	<b>3,871</b>	<b>4,233</b>	<b>4,358</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,005)	(0,156)	0,036	(0,335)	(0,024)
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>6,596</b>	<b>6,264</b>	<b>3,907</b>	<b>3,898</b>	<b>4,334</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2,743)	(18,814)	(14,964)	(21,584)	11,364
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	18,995	4,383	11,672	14,369	13,962
Frais de négociation de titres	(0,262)	(0,052)	(0,080)	(0,104)	(0,154)
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>15,990</b>	<b>(14,482)</b>	<b>(3,372)</b>	<b>(7,319)</b>	<b>25,172</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>22,591</b>	<b>(8,062)</b>	<b>0,499</b>	<b>(3,086)</b>	<b>29,530</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>15,990</b>	<b>(14,482)</b>	<b>(3,372)</b>	<b>(7,319)</b>	<b>25,172</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,132)	(0,233)	(1,225)	2,701	(1,344)
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>15,858</b>	<b>(14,716)</b>	<b>(4,597)</b>	<b>(4,618)</b>	<b>23,828</b>
Distribution de dividendes	6,265	3,907	3,888	4,334	4,222
Valeur liquidative	273,559	257,370	269,729	274,317	279,371

### **Ratios de gestion des placements**

Charges de gestion des placements/ actif net moyen	0,69%	0,73%	0,74%	0,70%	0,74%
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,19%	0,20%	0,26%	0,23%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,48%	2,38%	1,44%	1,41%	1,62%

### ***13.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire***

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 15 février 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.946.818, un actif net de D : 12.933.604 et un bénéfice de D : 1.068.070, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Vérifications et informations spécifiques**

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1<sup>er</sup>) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis le 25 Mars 2015

**Le commissaire aux comptes :**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre conseil d'administration réuni le 26 mars 2014, a reconduit Monsieur Kamel JENDOUBI dans ses fonctions de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération annuelle brute, fixée par votre conseil d'administration du 26 mars 2008, s'élève à D : 4.800.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis le 25 Mars 2015

**Le commissaire aux comptes :**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**



## Etats financiers annuels de SICAV

### SICAV RENDEMENT

SICAV RENDEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **29 avril 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, La Générale d' Audit et Conseil -G.A.C représentée par M. Chiheb GHANMI.

#### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	3-1	261 501 244	249 267 789
Obligations et valeurs assimilées		261 501 244	249 267 789
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	3-2	227 015 533	192 402 154
Placements monétaires		227 015 286	192 401 303
Disponibilités		247	851
<b>Créances d'exploitation</b>	3-3	12 440	18 000 000
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>488 529 217</b>	<b>459 669 943</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Autres créditeurs divers</b>	3-4	188 585	184 860
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>188 585</b>	<b>184 860</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	3-5	470 322 833	442 895 678
<b>Sommes distribuables</b>		18 017 799	16 589 405
Sommes distribuables des exercices antérieurs		202	4 385
Sommes distribuables de l'exercice		18 017 597	16 585 020
<b>ACTIF NET</b>		<b>488 340 632</b>	<b>459 485 083</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>488 529 217</b>	<b>459 669 943</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2014</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2013</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	4-1	11 407 863	11 619 938
Revenus des obligations et valeurs assimilées		11 407 863	11 619 938
<b>Revenus des placements monétaires</b>	4-2	10 079 857	9 910 612
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>21 487 720</b>	<b>21 530 550</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	4-3	(3 311 744)	(3 377 604)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>18 175 976</b>	<b>18 152 946</b>
<b>Autres produits</b>		538	755
<b>Autres charges d'exploitation</b>	4-4	(556 235)	(559 279)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>17 620 279</b>	<b>17 594 422</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		397 318	(1 009 402)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>18 017 597</b>	<b>16 585 020</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		(397 318)	1 009 402
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		(86 187)	(792 967)
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</b>		-	-
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>17 534 092</b>	<b>16 801 455</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/12/2014	Période du 01/01 au 31/12/2013
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>17 534 092</b>	<b>16 801 455</b>
Résultat d'exploitation	17 620 279	17 594 422
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(86 187)	(792 967)
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<b>(17 212 081)</b>	<b>(15 318 002)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>28 533 538</b>	<b>(19 966 104)</b>
<b>Souscriptions</b>	494 619 199	404 759 423
- Capital	480 755 328	394 248 115
- Régularisation des sommes non distribuables	99 611	434 725
- Régularisation des sommes distribuables	13 764 260	10 076 583
<b>Rachats</b>	(466 085 661)	(424 725 527)
- Capital	(453 235 805)	(413 063 229)
- Régularisation des sommes non distribuables	(105 791)	(389 954)
- Régularisation des sommes distribuables	(12 744 065)	(11 272 344)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>28 855 549</b>	<b>(18 482 651)</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	459 485 083	477 967 734
En fin de l'exercice	488 340 632	459 485 083
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>		
En début de l'exercice	4 479 936	4 669 932
En fin de l'exercice	4 758 299	4 479 936
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>102,629</b>	<b>102,565</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>3,67%</b>	<b>3,45%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS** **(Les chiffres sont exprimés en dinars)**

### **NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :**

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

### **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:**

#### **1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS:**

Les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les états inclus dans la situation annuelle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat quotidiennement par le biais de l'abonnement de ces produits. De la même manière sont traitées les charges.

##### **2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires**

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les BTA sont comptabilisés à leur prix d'achat, le différentiel entre le prix d'achat et le prix de remboursement est étalé à partir de la date d'acquisition des BTA.

##### **2.3 Evaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

##### **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition d'un placement est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3- Notes sur le bilan

#### 3-1 Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à 261 501 244 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2014	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES</b>				
<b><i>Obligations de sociétés</i></b>	<b>825 500</b>	<b>45 010 270</b>	<b>46 195 893</b>	<b>9,46%</b>
Obligations CIL	<b>60 000</b>	<b>2 800 000</b>	<b>2 858 740</b>	<b>0,59%</b>
-CIL 2010/1 5,25%	10 000	200 000	203 540	0,04%
-CIL 2010/1 TMM+0,75%	5 000	100 000	101 880	0,02%
-CIL 2010/2 TMM+0,75%	25 000	500 000	503 600	0,10%
-CIL 2014/1 TMM+1,9%	20 000	2 000 000	2 049 720	0,42%
Obligations BTK	<b>65 000</b>	<b>4 461 800</b>	<b>4 538 975</b>	<b>0,93%</b>
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	428 600	443 970	0,09%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	600 000	622 330	0,13%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	733 200	760 980	0,16%
- BTK 2012-1 TMM+1,75%	20 000	1 200 000	1 207 940	0,25%
- BTK 2014-1 7,35%	5 000	500 000	501 175	0,10%
- BTK 2014-1 TMM+ 1,9%	10 000	1 000 000	1 002 580	0,21%
Obligations BTE	<b>55 000</b>	<b>3 100 000</b>	<b>3 154 020</b>	<b>0,65%</b>
- BTE 2009 5,25%	40 000	2 000 000	2 024 640	0,41%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	600 000	607 610	0,12%
- BTE 2011 TMM+1,3% CAT A	5 000	500 000	521 770	0,11%
Obligations AIL	<b>60 000</b>	<b>3 400 000</b>	<b>3 499 800</b>	<b>0,72%</b>
- AIL 2010/1 5,25%	20 000	400 000	412 340	0,08%
- AIL 2011/1 5,75%	10 000	400 000	412 450	0,08%
- AIL 2013-1 TMM+2,25%	20 000	1 600 000	1 652 500	0,34%
- AIL 2014-1 TMM+1,9%	10 000	1 000 000	1 022 510	0,21%
Obligations ATL	<b>48 500</b>	<b>1 310 000</b>	<b>1 323 908</b>	<b>0,27%</b>
- ATL 2010/1 5,25%	10 000	200 000	203 310	0,04%
- ATL 2010/1 TMM+0,75%	30 000	600 000	610 530	0,13%
- ATL 2010/2 TMM+1%	8 500	510 000	510 068	0,10%
Obligations BH	<b>50 000</b>	<b>4 109 000</b>	<b>4 178 300</b>	<b>0,86%</b>
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	1 538 000	1 538 000	0,31%
- BH 2013-1 TMM+1,8%	30 000	2 571 000	2 640 300	0,54%
Obligations STB	<b>158 000</b>	<b>11 033 550</b>	<b>11 490 975</b>	<b>2,35%</b>
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	2 508 000	2 594 130	0,53%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	4 468 750	4 669 925	0,96%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	1 200 000	1 241 040	0,25%
- STB 2011 6,1%	40 000	2 856 800	2 985 880	0,61%
Obligations HANNIBAL LEASE	<b>60 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 220 300</b>	<b>0,25%</b>
- HANNIBAL LEASE 2010/1 5,25%	20 000	400 000	409 020	0,08%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 TMM+0,75%	20 000	400 000	409 560	0,08%
- HANNIBAL LEASE 2010/2 TMM+0,775%	20 000	400 000	401 720	0,08%
Obligations TL	<b>40 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 013 430</b>	<b>0,21%</b>
- TUNISIE LEASING 2010/2 TMM+0,75%	30 000	600 000	603 210	0,12%
- TUNISIE LEASING 2011/1 TMM+0,9%	10 000	400 000	410 220	0,08%

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2014	% Actif Net
Obligations UIB	<b>35 000</b>	<b>2 250 000</b>	<b>2 287 935</b>	<b>0,47%</b>
- UIB 2009-1 5,25%	10 000	500 000	509 610	0,10%
- UIB 2011-1 TMM+1%	25 000	1 750 000	1 778 325	0,36%
Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	3 332 500	3 438 600	0,70%
Emp AMEN BANK 2006	35 000	1 050 000	1 094 940	0,22%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 512 000	1 561 896	0,32%
Emp ELWIFAK LEASING 2010/1	20 000	800 000	834 780	0,17%
Emp ATTIJARI BANK 2010 TMM+0,6%	10 000	571 420	595 420	0,12%
Emp ATTIJARI LEASING 2010/1	30 000	600 000	608 190	0,12%
Emp SUB ATTIJARI LEASING 2014	20 000	2 000 000	2 001 540	0,41%
Emp MEUBLATEX INDUSTRIE	8 000	480 000	494 144	0,10%
<b>Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier</b>	<b>481 000</b>	<b>211 013 543</b>	<b>215 305 351</b>	<b>44,09%</b>
<b>* BTA</b>	<b>181 000</b>	<b>181 013 543</b>	<b>184 520 851</b>	<b>37,79%</b>
BTA 6,75% JUILLET 2017	39 000	40 751 043	40 620 733	8,32%
BTA 5,25% MARS 2016	48 000	48 615 000	49 742 459	10,19%
BTA 5% OCTOBRE 2015	20 000	19 722 000	20 124 439	4,12%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	3 975 649	0,81%
BTA 5,5% DECEMBRE 2016	15 000	14 872 500	14 969 275	3,07%
BTA 5,5% FEVRIER 2020	25 000	24 080 000	25 223 565	5,17%
BTA 5,5% OCTOBRE 2020	20 000	19 235 000	19 514 210	4,00%
BTA 5,3% JANVIER 2018	10 000	9 855 000	10 350 521	2,12%
<b>* EMPRUNT NATIONAL</b>	<b>300 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 784 500</b>	<b>6,30%</b>
Emp NATIONAL CAT B	300 000	30 000 000	30 784 500	6,30%
<b>TOTAL</b>		<b>256 023 813</b>	<b>261 501 244</b>	<b>53,55%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
<b>Soldes au 31 décembre 2013</b>	<b>245 056 873</b>	<b>6 672 117</b>	<b>(2 461 201)</b>	<b>249 267 789</b>	
<b>* Acquisitions de l'exercice</b>					
Obligations des sociétés	6 500 000			6 500 000	
Bons du trésor assimilables (BTA) et emprunt national	59 090 000			59 090 000	
<b>* Remboursements et cessions de l'exercice</b>					
Obligations des sociétés	(13 092 760)			(13 092 760)	
Bons du trésor assimilables (BTA)	(41 530 300)		1 530 300(*)	(40 000 000)	
* Variation des plus ou moins valeurs sur portefeuilles titres			(86 187)	(86 187)	
* Variations des intérêts courus		(177 598)		(177 598)	
<b>Soldes au 31 décembre 2014</b>	<b>256 023 813</b>	<b>6 494 519</b>	<b>(1 017 088)</b>	<b>261 501 244</b>	<b>-</b>

(\*) : Moins valeurs sur BTA échus en 2014.

### 3-2 Placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à 227 015 533 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2014	% actif net
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS</b>			<b>139 000</b>	<b>136 893 794</b>	<b>137 455 783</b>	<b>28,15%</b>
<b>Certificat de dépôt à moins d'un an</b>			<b>139 000</b>	<b>136 893 794</b>	<b>137 455 783</b>	<b>28,15%</b>
(au taux de 4,93%)	La Banque de Tunisie	23/12/2014	22 000	21 975 931	21 997 596	4,50%
(au taux de 4,93%)	La Banque de Tunisie	24/12/2014	2 500	2 497 265	2 499 454	0,51%
(au taux de 5,92%)	La Banque de Tunisie	05/10/2014	6 500	6 424 162	6 498 339	1,33%
(au taux de 5,92%)	La Banque de Tunisie	06/10/2014	3 500	3 459 164	3 498 658	0,72%
(au taux de 4,93%)	La Banque de Tunisie	25/12/2014	500	499 453	499 836	0,10%
(au taux de 4,93%)	La Banque de Tunisie	26/12/2014	1 000	998 906	999 563	0,20%
(au taux de 4,93%)	La Banque de Tunisie	27/12/2014	16 500	16 481 948	16 490 980	3,38%
(au taux de 4,93%)	La Banque de Tunisie	28/12/2014	1 000	998 906	999 344	0,20%
(au taux de 5,93%)	La Banque de Tunisie	12/11/2014	2 500	2 470 783	2 487 121	0,51%
(au taux de 5,93%)	La Banque de Tunisie	20/11/2014	5 500	5 435 723	5 465 954	1,12%
(au taux de 5,93%)	La Banque de Tunisie	26/12/2014	6 000	5 929 880	5 934 619	1,22%
(au taux de 5,93%)	La Banque de Tunisie	27/12/2014	18 000	17 789 639	17 801 489	3,65%
(au taux de 5,93%)	La Banque de Tunisie	28/12/2014	12 000	11 859 759	11 866 080	2,43%
(au taux de 5,93%)	La Banque de Tunisie	29/12/2014	6 000	5 929 880	5 932 250	1,21%
(au taux de 5,93%)	La Banque de Tunisie	30/12/2014	3 500	3 459 096	3 460 019	0,71%
(au taux de 5,94%)	La Banque de Tunisie	14/09/2014	2 000	1 909 114	1 937 381	0,40%
(au taux de 5,94%)	La Banque de Tunisie	25/09/2014	9 000	8 591 011	8 705 583	1,78%
(au taux de 5,92%)	La Banque de Tunisie	03/10/2014	17 000	16 229 920	16 428 264	3,36%
(au taux de 5,93%)	La Banque de Tunisie	31/12/2014	4 000	3 953 253	3 953 253	0,81%
<b>COMPTES A TERME</b>			<b>89 048</b>	<b>89 048 000</b>	<b>89 559 503</b>	<b>18,34%</b>
Comptes à terme à moins d'un an			89 048	89 048 000	89 559 503	18,34%
<b>DISPONIBILITES</b>					<b>247</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>				<b>225 941 794</b>	<b>227 015 533</b>	<b>46,49%</b>

(\* ) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	6,14%
AMEN BANK	tous types	34	6,96%
UBCI	à moins de 3 mois	14	2,87%
<b>TOTAL</b>		<b>78</b>	<b>15,97</b>

(\*\*) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars..

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 et 14 Millions de Dinars pour cet exercice.

### 3-3 Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 31 Décembre 2014 un montant de 12 440 DT contre un montant de 18 000 000 DT pour l'exercice précédent et se détaille comme suit:

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts intercalaires à recevoir sur obligations	12 440	-
Certificat de Dépôt échu le 31 décembre	-	18 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>12 440</b>	<b>18 000 000</b>

### 3-4 Autres créiteurs divers :

Le poste Autres créiteurs divers totalise au 31 Décembre 2014 un montant de 188 585 DT contre 184 860 DT pour l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013
- Retenue à la source	128 050	128 170
- Redevance CMF	41 373	40 886
- TCL	4 716	4 689
- Provision honoraires commissaire aux comptes	13 446	10 115
- Provision honoraires PDG	1 000	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>188 585</b>	<b>184 860</b>



### 3-5 Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2014 se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2014
<b><u>Capital début de l'exercice</u></b>	
Montant	442 895 678
Nombre de titres	4 479 936
Nombre d'actionnaires	4 037
<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
Montant	480 755 328
Nombre de titres émis	4 862 893
Nombre d'actionnaires nouveaux	516
<b><u>Rachats effectués</u></b>	
Montant	(453 235 805)
Nombre de titres rachetés	(4 584 530)
Nombre d'actionnaires sortants	(543)
<b><u>Autres mouvements</u></b>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(86 187)
Régularisations des sommes non distribuables	(6 181)
<b><u>Capital fin de l'exercice</u></b>	
Montant	470 322 833
Nombre de titres	4 758 299
Nombre d'actionnaires	4 010

#### 4- Notes sur l'état de résultat

##### 4-1- les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31/12/2014 un montant de 11 407 863 DT contre 11 619 938 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
- Revenus des obligations des sociétés	3 118 783	9 037 611
- Revenus des BTA	8 289 080	2 582 327
<b>TOTAL</b>	<b>11 407 863</b>	<b>11 619 938</b>

##### 4-2- Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2014 à 10 079 857DT contre 9 910 612 DT pour l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
- Intérêts des certificats de dépôt	6 398 164	5 965 116
- Intérêts des comptes à terme	3 681 693	3 714 916
- Intérêts des billets de Trésorerie	-	230 580
<b>TOTAL</b>	<b>10 079 857</b>	<b>9 910 612</b>

##### 4-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour l'exercice 2014 à 3 311 744 DT contre 3 377 604 DT pour l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
- Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	2 838 638	2 895 089
- Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	473 106	482 515
<b>TOTAL</b>	<b>3 311 744</b>	<b>3 377 604</b>

#### 4-4 Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2014 à 556 235 DT contre 559 279 DT pour l'exercice précédent et se détaille ainsi :

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
- Redevance CMF	473 156	482 562
- TCL	53 919	53 822
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	28 770	22 111
- Charges diverses	390	784
<b>TOTAL</b>	<b>556 235</b>	<b>559 279</b>

#### 5- Autres informations :

##### 5-1 Données par action :

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
• Revenus des placements	4,516	4,806	4,322
• Charges de gestion des placements	(0,696)	(0,754)	(0,743)
• <b>Revenu net des placements</b>	<b>3,820</b>	<b>4,052</b>	<b>3,579</b>
• Autres produits	0,000	0,000	0,000
• Autres charges	(0,117)	(0,125)	(0,122)
• <b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>3,703</b>	<b>3,927</b>	<b>3,457</b>
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,084	(0,225)	(0,136)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3,787</b>	<b>3,702</b>	<b>3,321</b>
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,084)	0,225	0,136
• Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(0,018)	(0,177)	(0,195)
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000
• Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
• <b>Plus ou moins values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>(0,018)</b>	<b>(0,177)</b>	<b>(0,195)</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (1)+(2)</b>	<b>3,685</b>	<b>3,750</b>	<b>3,262</b>
• Résultat non distribuable de l'exercice	(0,018)	(0,177)	(0,195)
• Régularisation du résultat non distribuable	(0,001)	0,010	0,007
• <b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(0,019)</b>	<b>(0,167)</b>	<b>(0,188)</b>
• Distribution de dividende	3,703	3,320	3,552
<b>Valeur Liquidative</b>	<b>102,629</b>	<b>102,565</b>	<b>102,350</b>

## 5-2 Ratios de gestion des placements :

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
• Charges de gestion des placements/ actif net moyen :	-0,70%	-0,72%	-0,70%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	-0,12%	-0,12%	-0,12%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	3,80%	3,54%	3,15%

## 5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

### \*Gestionnaire :

La gestion de la société SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie, intermédiaire en bourse (agrément n°41/96 du 19/07/96) ayant son siège social Place 14 Janvier 2011 RP, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Celle ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, la SBT perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

### \*Dépositaire :

La Banque de Tunisie assure les fonctions de dépositaire des titres de la société SICAV RENDEMENT, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Elle est chargée, notamment, à ce titre :

- de la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT;
- de l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- de la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers son réseau de guichets ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contre partie de ses prestations, la BT perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

## 5-4 Impôts et taxes :

Ce poste représente la TCL sur les revenus bruts de la SICAV RENDEMENT. Elle est payable mensuellement.

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2014**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société " SICAV RENDEMENT" arrêtés au 31 décembre 2014.

#### **1- Opinion du commissaire aux comptes**

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société " SICAV RENDEMENT " comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion. Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la société " SICAV RENDEMENT " sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société " SICAV RENDEMENT " au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 Décembre 2014, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 28,15%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC.

Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 15,97% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 31 Décembre 2014.

## **2- Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 décembre 2014.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 5 Mars 2015

**La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**  
**Chiheb GHANMI**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la de la société SICAV RENDEMENT, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

### **I. Conventions réglementées**

#### **1.1. Convention conclues au cours de l'exercice 2014**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre société avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

#### **1.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2014**

Nous vous informons que la convention de dépositaire conclue entre votre société et la Banque de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2014. Les honoraires de dépositaire s'élèvent à 2.838.638 Dinars TTC.

Aussi, nous vous informons que la convention de gestionnaire conclue entre votre société et la Société de Bourse de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2014. Les honoraires de gestionnaire s'élèvent à 473.106 Dinars TTC.

### **II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

Le Président Directeur Général de la société perçoit une indemnité annuelle brute de 12 000 Dinars.

Tunis, le 5 Mars 2015

**La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**  
**Chiheb GHANMI**

## **FCP FINA 60**

**SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2014**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP FINA 60 », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014.

#### ***Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :***

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **783.798 DT**, et une valeur liquidative égale à **1.211,433 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP FINA 60 ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### ***Responsabilité du commissaire aux comptes :***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



**Opinion :**

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP FINA60 » arrêtée au 31 Décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

**Paragraphe d'observation :**

Sans remettre en cause l'avis ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait suivant :

- Le fonds FCP FINA60 est arrivé au terme de sa durée de vie, soit 7 ans. De ce fait, le gestionnaire FINACorp S.A a entamé la procédure de sa pré-liquidation, et ce, par la cession des titres tenus dans le portefeuille, afin de répartir le solde disponible entre les porteurs de parts.

**Vérifications spécifiques :**

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le fonds commun de placement « FCP FINA 60 » des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code, ainsi que de la politique d'investissement telle que mentionnée dans le règlement intérieur. Suite à ces travaux, nous avons remarqué ce qui suit :

1- Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur, le seuil d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTA, BTCT et BTZC, doit être compris entre 74% et 79%.

Au 31 Décembre 2014, l'actif net de FCP FINA60 est employé à raison de 74,90% dans les valeurs mobilières sus-indiquées.

2- Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur, le seuil d'emploi maximum de l'actif net en liquidités est de 5%.

Au 31 Décembre 2014, l'actif net de FCP FINA60 est employé à raison de 3,89% dans des liquidités.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 31 Mars 2015

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**FMBZ KPMG TUNISIE**

**BILAN**

<b>LIBELLE</b>	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b><u>ACTIFS</u></b>			
<b>PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>AC1</b>	<b>765 557</b>	<b>764 687</b>
a- Actions cotées		178 506	94 655
b- Emprunts d'état (BTZC)		587 051	670 032
<b>PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS</b>		<b>30 452</b>	<b>21 822</b>
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités	<b>AC2</b>	30 452	21 822
<b>Créances d'exploitations</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>796 009</b>	<b>786 509</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		<b>12 212</b>	<b>12 227</b>
Opérateurs créditeurs	<b>PA1</b>	9 132	9 150
Autres créditeurs divers	<b>PA2</b>	3 080	3 077
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>783 798</b>	<b>774 282</b>
<b>Capital</b>	<b>CP1</b>	<b>648 332</b>	<b>658 757</b>
<b>Sommes distribuables</b>		<b>135 465</b>	<b>115 525</b>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		114 639	97 301
b- Résultat distribuable de l'exercice		20 944	18 778
c- Régul.Résultat distribuable de l'exercice		-118	-554
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS</b>		<b>796 009</b>	<b>786 509</b>

**ETAT DE RESULTAT**

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	<b>PR1</b>	<b>38 931</b>	<b>37 385</b>
a- Dividendes		5 310	2 403
b- Revenus des BTZC		33 621	34 982
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>PR2</b>	<b>463</b>	<b>89</b>
<b><u>Total des revenus des placements</u></b>		<b><u>39 395</u></b>	<b><u>37 473</u></b>
Charges de gestion des placements	<b>CH 1</b>	-14 513	-14 814
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>24 882</b>	<b>22 659</b>
Autres produits		0	0
Autres charges	<b>CH 2</b>	-3 938	-3 881
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>20 944</b>	<b>18 778</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-118	-554
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>20 826</b>	<b>18 224</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>118</b>	<b>554</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		29 002	-3 175
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-32 663	-17 549
Frais de négociation de titres		-1 802	-701
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>15 481</b>	<b>-2 646</b>

**VARIATION DE L'ACTIF NET**

LIBELLE	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>15 481</u></b>	<b><u>-2 646</u></b>
a- Résultat d'exploitation	20 944	18 778
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	29 002	-3 175
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-32 663	-17 549
d- Frais de négociation de titres	-1 802	-701
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>-5 966</u></b>	<b><u>-45 520</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>0</b>	<b>284 137</b>
- Capital	0	238 000
- Régularisation des sommes non distribuables	0	9 113
- Régularisation des sommes distribuables	0	37 024
<b>b- Rachats</b>	<b>5 966</b>	<b>329 657</b>
- Capital	5 000	276 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-38	10 408
- Régularisation des sommes distribuables	1 004	43 249
- Commissions de rachat	0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>9 515</b>	<b>-48 166</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		
a- Début de l'exercice	774 282	822 448
b- Fin de l'exercice	783 798	774 282
<b><u>NOMBRE DE PARTS</u></b>		
a- Début de l'exercice	652	690
b- Fin de l'exercice	647	652
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>1 211,433</b>	<b>1 187,549</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>2,011%</b>	<b>-0,370%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**Arrêtées au 31/12/2014**

(Unité en Dinars Tunisiens)

### **1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

### **2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

#### **2- 3 Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### **2- 4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

#### **AC1 : Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 765.557 DT contre 764.687 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

<b>LIBELLE</b>	<b>Nbre de Titres</b>	<b>Coût d'Acquisition</b>	<b>Valeur au 31/12/14</b>	<b>% de l'Actif Net</b>	<b>% de l'Actif</b>	<b>% du capital de l'émetteur</b>
<b>I - Actions et Valeurs Assimilées</b>		<b>177 427</b>	<b>178 506</b>	<b>22,77%</b>	<b>22,43%</b>	
SFBT	3 450	72 730	77 666	9,91%	9,76%	0,00%
TELNET HOLDING	12 000	63 791	60 840	7,76%	7,64%	0,11%
TUNISRE	4 000	40 906	40 000	5,10%	5,03%	0,03%
<b>II - Titres émis par l'état (BTZC)</b>		<b>428 050</b>	<b>587 051</b>	<b>74,90%</b>	<b>73,75%</b>	
BTZC 11/10/2016	700	428 050	587 051	74,90%	73,75%	
<b>TOTAL</b>		<b>605 477</b>	<b>765 557</b>	<b>97,67%</b>	<b>96,17%</b>	

**Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2014 se détaillent comme suit :**

#### ***Entrées en portefeuille***

- Acquisitions actions et valeurs assimilées	701 058
<b>Total en Dinars</b>	<b>701 058</b>

#### ***Sorties de portefeuille***

	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Prix de Cession/Remboursement</b>	<b>+/- Values réalisées</b>
- Cession actions et valeurs assimilées	646 208	623 546	(22 663)
- Remboursement B.T.A	110 000	100 000	(10 000)
<b>Total en Dinars</b>	<b>756 208</b>	<b>723 546</b>	<b>(32 663)</b>

**AC2 : Note sur les disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 30.452 DT contre 21.822 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
- Avoirs en banque	29 750	21 205
- Somme à l'encaissement	0	0
- Somme à régler	0	0
- Intérêts courus / DAV	702	617
<b>Total</b>	<b>30 452</b>	<b>21 822</b>

**PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 9.132 DT contre 9.150 DT au 31/12/2013, détaillé comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
- Gestionnaire	2 517	2 535
- Dépositaire	6 615	6 615
<b>Total</b>	<b>9 132</b>	<b>9 150</b>

**PA2 : Note sur autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 3.080 DT contre 3.077 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
- CMF	80	77
- C.A.C	3 000	3 000
<b>Total</b>	<b>3 080</b>	<b>3 077</b>

**CP1 : Note sur le capital****Capital au 31/12/2013**

- Montant en nominal	652.000
- Nombre de parts	652
- Nombre de porteurs de parts	10

**Souscriptions réalisées**

- Montant en nominal	0
- Nombre de parts	0

**Rachats effectués**

- Montant en nominal	5.000
- Nombre de parts	5

**Capital au 31/12/2014**

- Montant en nominal	647.000
- Nombre de parts	647
- Nombre de porteurs de parts	10

Libellé	Mouvement sur le Capital	Mouvement sur l'Actif Net
<b>Capital au 31-12-2013</b>	<b>658 757</b>	<b>658 757</b>
<i>Souscription de l'exercice</i>	0	0
<i>Rachat de l'exercice</i>	-5 000	-5 000
<b>Autres Mouvements</b>	<b>-5 425</b>	<b>130 040</b>
<i>Variation des plus ou moins-value potentielles sur titres</i>	29 002	29 002
<i>Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres</i>	-32 663	-32 663
<i>Frais de négociation de titres</i>	-1 802	-1 802
<i>Régularisation des SND</i>	38	38
<i>Sommes distribuables *</i>		135 465
<b>Capital au 31-12-2014</b>	<b>648 332</b>	<b>783 798</b>

**Note sur les sommes distribuables****Arrêté au 31/12/2014**

	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2013 et antérieurs	115 525	-886	<b>114 639</b>
Exercice 2014	20 944	-118	<b>20 826</b>
<b>Total</b>	<b>136 469</b>	<b>-1 004</b>	<b>135 465</b>

**PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2014 à 38.931 DT contre 37.385 DT au 31/12/2013 et se détaillent ainsi :

Libellé	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
- Dividendes	5 310	2 403
- Revenus des BTA	0	6 600
- Revenus des BTZC	33 621	28 382
<b>Total</b>	<b>38 931</b>	<b>37 385</b>

**PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 463 DT contre 89 DT au 31/12/2013, et représente ce qui suit :

Libellé	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
- Intérêts des comptes de dépôt	463	89
<b>Total</b>	<b>463</b>	<b>89</b>



**CH1 : Note sur les charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 14.513 DT contre 14.814 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>Du 01/01/2014 Au 31/12/2014</b>	<b>Du 01/01/2013 Au 31/12/2013</b>
- Rémunération du gestionnaire	9 203	9 504
- Rémunération du dépositaire	5 310	5 310
<b>Total</b>	<b>14 513</b>	<b>14 814</b>

**CH2 : Note sur les autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 3.938 DT contre 3.881 DT au 31/12/2013, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Du 01/01/2014 Au 31/12/2014</b>	<b>Du 01/01/2013 Au 31/12/2013</b>
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	3.000	3.000
- Redevance CMF	780	805
- Charges diverses	158	76
<b>Total</b>	<b>3 938</b>	<b>3 881</b>

#### 4 - DONNEES PAR PART ET RATIOS PERTINENTS

<i>Données par part</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Revenus des placements	60,888	57,474	53,387	64,460	55,493
Charges de gestion des placements	-22,431	-22,721	-21,451	-22,775	-15,125
<b><i>Revenus net des placements</i></b>	<b><i>38,457</i></b>	<b><i>34,753</i></b>	<b><i>31,936</i></b>	<b><i>41,685</i></b>	<b><i>40,368</i></b>
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,040	0,000
Autres charges	-6,086	-5,952	-5,703	-5,999	-5,237
<b><i>Résultat d'exploitation (1)</i></b>	<b><i>32,371</i></b>	<b><i>28,801</i></b>	<b><i>26,233</i></b>	<b><i>35,725</i></b>	<b><i>35,131</i></b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,182	-0,850	1,051	-2,741	-0,264
<b><i>Sommes distribuables de l'exercice</i></b>	<b><i>32,189</i></b>	<b><i>27,951</i></b>	<b><i>27,284</i></b>	<b><i>32,984</i></b>	<b><i>34,867</i></b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	44,826	-4,870	-40,471	-17,042	25,443
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-50,483	-26,916	18,539	14,058	-15,571
Frais de négociation de titres	-2,786	-1,075	-2,169	-0,840	-1,157
<b><i>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)</i></b>	<b><i>-8,443</i></b>	<b><i>-32,860</i></b>	<b><i>-24,101</i></b>	<b><i>-3,824</i></b>	<b><i>8,715</i></b>
<b><i>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</i></b>	<b><i>23,928</i></b>	<b><i>-4,058</i></b>	<b><i>2,132</i></b>	<b><i>31,902</i></b>	<b><i>43,846</i></b>
Droits d'entrée et de sortie	0	0	0	2,823	1,477
<b><i>Résultat non distribuable de l'exercice</i></b>	<b><i>-8,443</i></b>	<b><i>-32,860</i></b>	<b><i>-24,101</i></b>	<b><i>-1,001</i></b>	<b><i>10,192</i></b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,139	0,503	0,767	2,034	0,378
<b><i>Sommes non distribuables de l'exercice</i></b>	<b><i>-8,304</i></b>	<b><i>-32,357</i></b>	<b><i>-23,334</i></b>	<b><i>1,033</i></b>	<b><i>10,570</i></b>
<b><i>Valeur liquidative</i></b>	<b><i>1 211,433</i></b>	<b><i>1 187,549</i></b>	<b><i>1 191,954</i></b>	<b><i>1 188,004</i></b>	<b><i>1 153,986</i></b>
<b><i>Ratios de gestion des placements</i></b>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,86%	1,84%	1,84%	1,84%	1,33%
Autres charges / actif net moyen	0,51%	0,48%	0,49%	0,48%	0,46%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,69%	2,33%	2,25%	2,88%	3,09%
<b><i>Actif net moyen</i></b>	<b><i>779 493</i></b>	<b><i>805 282</i></b>	<b><i>803 918</i></b>	<b><i>815 310</i></b>	<b><i>850 347</i></b>
<b><i>Nombre de parts</i></b>	<b><i>647</i></b>	<b><i>652</i></b>	<b><i>690</i></b>	<b><i>657</i></b>	<b><i>749</i></b>

## **5 - AUTRES INFORMATIONS**

### **5- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du FCP FINA60 est confiée à la société « FINACorp S.A». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP FINA60 et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 1% HT/an, calculée sur la base de l'actif net du « FCP FINA60 » lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « FINACorp S.A» au 31/12/2014 s'élève à 9.203 DT.

### **5- 2 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,15% HT/an calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 4.500 DT HT.

La commission de l'ATB au 31/12/2014 s'élève à 5.310 DT TTC (Soit le minimum à facturer).

### **5- 3 Rémunération du distributeur**

Le « FCP FINA60 » rétrocède en faveur de l'ATB une commission de placement, en contre partie du service de distributeur, calculée sur la base d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

### **5- 4 Frais pris en charge par FINACorp**

La Société Gestionnaire prend en charge les frais de publicité et de publication en lieu et place du « FCP FINA60 ».

# FCP IRADETT 100

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers annuels-Exercice clos le 31 décembre 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint du fonds commun de placement « *IRADETT 100* » comprenant le bilan au 31 décembre 2014 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le Gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles appliquées en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

### Etendue de l'audit

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion*

A notre avis, les états financiers annuels du fonds commun de placement « **IRADETT 100** » arrêtés au 31 décembre 2014 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations du fonds commun de placement pour l'exercice 2014, de son patrimoine, ainsi que des mouvements de l'actif net à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Vérifications spécifiques**

1. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des copropriétaires sur la situation financière et les comptes annuels.
2. Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
3. Nous avons constaté qu'au 31 décembre 2014, le fonds commun de placement « **IRADETT 100** », n'a pas respecté le taux d'emploi de son actif en liquidité et quasi liquidité autorisé de 20% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.

Tunis, le 16/03/2015

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

***HLB GSAudit&Advisory***

***Ghazi HANTOUS***

**BILAN**  
**AU 31/12/2014**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>NOTE</u></b>	<b><u>Au 31/12/2014</u></b>	<b><u>Au 31/12/2013</u></b>
<b>AC1-PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>AC 1</b>	<b>426 584</b>	<b>450 006</b>
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		396 834	418 644
b-Obligations et valeurs assimilées		29 750	31 362
c-Autres valeurs		0	0
<b>AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>AC 2</b>	<b>112 104</b>	<b>124 925</b>
a-Placements monétaires		0	0
b-Disponibilités		112 104	124 925
<b>AC3-CREANCE D'EXPLOITATION</b>		0	0
<b>AC4-AUTRES ACTIFS</b>		0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>538 688</b>	<b>574 931</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1-OPERATEURS CREDITEURS</b>	<b>PA 1</b>	1 699	1 668
<b>PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS</b>	<b>PA 2</b>	263	270
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 962</b>	<b>1 938</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1-CAPITAL</b>	<b>CP 1</b>	<b>529 805</b>	<b>568 232</b>
<b>CP2-SOMMES DISTRIBUABLES</b>	<b>CP 2</b>	<b>6 921</b>	<b>4 761</b>
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		27	-1 447
b-Sommes distribuables de l'exercice		6 894	6 208
<b>ACTIF NET</b>		<b>536 726</b>	<b>572 993</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>538 688</b>	<b>574 931</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**AU 31/12/2014**  
**(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

Rubrique	NOTE	Du 01/10/2014	Du 01/01/2013
		Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
<b>PR 1-Revenus de portefeuille-titres</b>	<b>PR 1</b>	<b>16 312</b>	<b>16 135</b>
a-Dividendes		14 689	14 505
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 623	1 630
c-Revenus des autres valeurs		0	0
<b>PR 2-Revenus des placements monétaires</b>	<b>PR 2</b>	<b>4 859</b>	<b>3 471</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>21 171</b>	<b>19 606</b>
<b>CH 1-Charges de gestion des placements</b>	<b>CH 1</b>	<b>-12 756</b>	<b>-12 761</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>8 415</b>	<b>6 845</b>
<b>PR 3-Autres produits</b>		0	0
<b>CH 2-Autres charges</b>	<b>CH 2</b>	<b>-684</b>	<b>-640</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>7 731</b>	<b>6 204</b>
<b>PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation</b>		<b>-837</b>	<b>4</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>6 894</b>	<b>6 208</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		837	-4
<b>_Variation des plus ( ou moins ) valeurs potentielles sur titres</b>		65 172	-29 711
<b>_Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession des titres</b>		-22 676	-2 156
<b>_Frais de négociation</b>		-879	-795
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>49 348</b>	<b>-26 457</b>

**ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET**

**AU 31/12/2014**

**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<u>Du 01/01/2014</u>	<u>Du 01/01/2013</u>
	<u>Au 31/12/2014</u>	<u>Au 31/12/2013</u>
<b><u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>		
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>49 348</b>	<b>-26 457</b>
a-Résultat d'exploitation	7 731	6 204
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	65 172	-29 711
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-22 676	-2 156
d-Frais de négociation de titres	-879	-795
<b><u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>-4 730</b>	<b>0</b>
<b><u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>-80 885</b>	<b>-768</b>
<b>a-Souscriptions</b>	<b>4 845</b>	<b>0</b>
_Capital	4 514	0
_Régularisation des sommes non distribuables	248	0
_Régularisation des sommes distribuables	83	0
_Droits d'entrée	0	0
<b>b-Rachats</b>	<b>-85 730</b>	<b>-768</b>
_Capital	-79 813	-790
_Régularisation des sommes non distribuables	-5 857	11
_Régularisation des sommes distribuables	-924	4
_Droit de sortie	864	8
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-36 267</b>	<b>-27 225</b>
<b><u>AN 4-ACTIF NET</u></b>		
<b>a-En début de l'exercice</b>	<b>572 994</b>	<b>600 218</b>
<b>b-En fin de l'exercice</b>	<b>536 726</b>	<b>572 994</b>
<b><u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u></b>		
<b>a-En début de l'exercice</b>	<b>38 773</b>	<b>38 824</b>
<b>b-En fin de l'exercice</b>	<b>33 635</b>	<b>38 773</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>15,957</b>	<b>14,778</b>
<b>DIVIDENDES PAR PART</b>	<b>0,122</b>	<b>0</b>
<b>AN6-TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>8,80%</b>	<b>-4,41%</b>



---

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2014**

---

### **1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

#### **2.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation.

## **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

#### ACTIFS

##### AC1 – Portefeuille Titres

Le portefeuille titre s'élève au 31/12/2014 à 426 584 DT contre 450 006 DT au 31/12/2013 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>458 866</b>	<b>547 448</b>	<b>-88 582</b>
Actions et droits rattachés	411 825	498 807	-86 982
Titres OPCVM	18 241	18 241	0
Obligations et valeurs assimilées	28 800	30 400	-1 600
<b>Plus ou moins-values potentielles</b>	<b>-33 232</b>	<b>-98 404</b>	<b>65 172</b>
Actions et droits rattachés	-35 139	-98 938	63 799
Titres OPCVM	1 907	534	1 373
<b>Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>950</b>	<b>962</b>	<b>-12</b>
<b>Total</b>	<b>426 584</b>	<b>450 006</b>	<b>-23 422</b>

L'état détaillé du portefeuille est présenté en Annexe I.

##### AC2 – Placements monétaires et Disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31/12/2014 à 112 104 DT contre 124 925 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Avoir en banque	110 918	148 667	-37 749
Intérêts courus/Avoir en banque	1 186	940	246
Encaissement et Décaissement / Transaction sur actions	0	-24 682	24 682
<b>Total</b>	<b>112 104</b>	<b>124 925</b>	<b>-12 821</b>

**ETAT DU PORTEFEUILLE - TITRES**

**ARRETE AU 31/12/2014**

Désignation du titre	Nombre titre	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2014	% ACTIF	% Capital émetteur
<b>ACTIONS</b>		<b>411 825</b>	<b>376 686</b>	<b>69,93%</b>	
ASSAD	4 000	36 876	32 052	5,95%	0,03%
ATB	4 500	29 312	19 634	3,64%	0,00%
ATL	2 000	4 700	5 358	0,99%	0,01%
ATTIJARI BANK	700	11 657	16 699	3,10%	0,00%
BNA	1 965	20 538	14 936	2,77%	0,01%
BT	267	2 347	2 812	0,52%	0,00%
BTE	1 502	45 765	37 385	6,94%	0,15%
CEREALIS	3 478	23 476	23 706	4,40%	0,07%
Ciments de Bizerte	6 000	51 478	38 640	7,17%	0,01%
City cars	732	8 015	8 398	1,56%	0,01%
Délice Holding	146	2 132	2 211	0,41%	0,00%
ECYCL	1 885	21 112	30 865	5,73%	0,03%
Monoprix	1 000	25 000	21 934	4,07%	0,01%
SOTEMAIL	8 500	21 250	24 225	4,50%	0,03%
OTH	4 000	26 450	28 820	5,35%	0,01%
SFBT	623	7 314	14 025	2,60%	0,00%
SOTUVER	2 683	19 091	14 113	2,62%	0,01%
TELNET	800	5 236	4 069	0,76%	0,01%
TGH	25 000	27 264	18 625	3,46%	0,02%
TPR	4 210	22 812	18 179	3,37%	0,01%
<b>TITRES OPCVM</b>		<b>18 241</b>	<b>20 148</b>	<b>3,74%</b>	
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	14	18 241	20 148	3,74%	0,04%
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>		<b>28 800</b>	<b>29 750</b>	<b>5,52%</b>	
<b><i>EMPRUNTS DE SOCIETES</i></b>					
ATB 2007/1 Catég D	400	28 800	29 750	5,52%	0,40%
<b>TOTAL</b>	<b>74 405</b>	<b>458 866</b>	<b>426 584</b>	<b>79,19%</b>	

**Mouvement du portefeuille**

	coût d'acquisition	intérêts courus	plus ou moins value latentes	Valeur au 31/12/2014	plus ou moins value réalisées
<b>Solde au 31-12-2013</b>	<b>547 448</b>	<b>962</b>	<b>-98 404</b>	<b>450 006</b>	
<b><u>Acquisition de l'exercice</u></b>					
Actions	109 973	0	0	109 973	
Emprunt de société	0	0	0	0	
Emprunt d'état	0	0	0	0	
Titres OPCVM	0	0	0	0	
<b><u>Remboursement et cession de l'exercice</u></b>					
Vente Actions	-196 955	0	0	-196 955	-22 676
Cession Emprunt de société	0	0	0	0	0
Cession Emprunt d'état	0	0	0	0	0
Remboursement Emprunt de société	-1 600	0	0	-1 600	0
Remboursement Emprunt d'état	0	0	0	0	0
Cession OPCVM	0	0	0	0	0
Variation des intérêts courus	0	-12	0	-12	
Variation des plus ou moins-values potentielles	0	0	65 172	65 172	
<b>Solde au 31-12-2014</b>	<b>458 866</b>	<b>950</b>	<b>-33 232</b>	<b>426 584</b>	<b>-22 676</b>

---

**ACTIFS NET ET PASSIFS**

---

**PA1 – Opérateurs créditeurs :**

Cette rubrique enregistre les rémunérations à payer au gestionnaire et au dépositaire calculées conformément aux dispositions du règlement intérieur.

Le solde des opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2014 à 1 699 DT contre 1 668 DT au 31/12/2013, il se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Variation</b>
Gestionnaire	1 010	978	32
Dépositaire	689	690	-1
<b>Total</b>	<b>1 699</b>	<b>1 668</b>	<b>31</b>

**PA2 –Autres créditeurs divers :**

Le solde des autres opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2014 à 263 DT contre 270 DT au 31/12/2013, il se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Variation</b>
CMF	49	47	2
Retenues à la source	214	223	-9
<b>Total</b>	<b>263</b>	<b>270</b>	<b>-7</b>

**CP1 - Capital :**

Les mouvements sur le capital en 2014 se détaillent comme suit :

<b>- Capital au 31/12/2013</b>	<b>Montant</b>
- Montant	568 232
- Nombre de titres	38 773
- Nombre de porteur de parts	1
<b>Souscriptions réalisées</b>	
- Montant	4 514
- Nombre de titres	308
- Nombre de porteur de parts entrants	0
<b>Rachats effectués</b>	
- Montant	79 813
- Nombre de titres	5 446
- Nombre de porteurs de parts sortants	0
<b>Autres effets s/capital</b>	
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-22 676
- Régularisation des sommes non distribuables	-5 609
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	65 172
- Frais de négociation	-879
- Droit de sortie	864
<b>- Capital au 31/12/2014</b>	
- Montant	529 805
- Nombre de titres	33 635
- Nombre de porteurs de parts	1

**CP2- -Sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2014 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Variation</b>
Sommes distribuables de l'exercice	6 894	6 208	686
Sommes distribuables des exercices antérieurs	27	-1 447	1 474
<b>Total</b>	<b>6 921</b>	<b>4 761</b>	<b>2 160</b>

---

## ETAT DE RESULTAT

---

### **PR1 – Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 16 312 DT au 31/12/2014 contre 16 135 DT au 31/12/2013 et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Variation</b>
Revenus des actions	14 689	14 505	184
Revenus des obligations et valeurs assimilés	1 623	1 630	-7
<b>Total</b>	<b>16 312</b>	<b>16 135</b>	<b>177</b>

### **PR2 – Revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31/12/2014, à 4 859 DT contre 3 471 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Variation</b>
Intérêts sur comptes de dépôts	4 859	3 471	1 388
<b>Total</b>	<b>4 859</b>	<b>3 471</b>	<b>1 388</b>

### **CH1 – Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2014 à 12 756 DT contre 12 761 DT au 31/12/2013 et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Variation</b>
Rémunération du gestionnaire	12 066	12 071	-5
Rémunération du dépositaire	690	690	0
<b>Total</b>	<b>12 756</b>	<b>12 761</b>	<b>-5</b>

### **CH2 – Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2014 à 684 DT contre 640 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Variation</b>
Redevance CMF	584	584	0
Services bancaires et assimilés	15	50	-35
Impôts et taxes	85	6	79
<b>Total</b>	<b>684</b>	<b>640</b>	<b>44</b>



#### 4. Autres informations

##### 4-1 Données par part

La formation du résultat par part se présente comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	0,485	0,416	0,249	0,334
Revenus des placements monétaires	0,144	0,090	0,172	0,202
<b>Total des revenus de placements</b>	<b>0,629</b>	<b>0,506</b>	<b>0,421</b>	<b>0,536</b>
Charges de gestion des placements	-0,379	-0,329	-0,448	-0,387
<b>Revenus Nets des placements</b>	<b>0,250</b>	<b>0,177</b>	<b>-0,027</b>	<b>0,149</b>
Autres charges	-0,020	-0,017	-0,021	-0,018
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0,230</b>	<b>0,160</b>	<b>-0,048</b>	<b>0,131</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,025	0,000	0,010	0,000
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,205</b>	<b>0,160</b>	<b>-0,038</b>	<b>0,131</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,025	0,000	-0,010	0,000
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1,938	-0,766	-0,630	-0,293
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,674	-0,056	-0,741	0,086
Frais de négociation	-0,026	-0,020	-0,036	-0,044
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1,467</b>	<b>-0,682</b>	<b>-1,455</b>	<b>-0,120</b>
Droits d'entrée et droits de sorties	0,026	0,000	0,065	0,041
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>1,263</b>	<b>-0,842</b>	<b>-1,342</b>	<b>-0,210</b>
Régularisation du résultat non distribuable	-0,167	0	0,042	0,195
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>1,096</b>	<b>-0,842</b>	<b>-1,300</b>	<b>-0,015</b>
Distribution de dividendes	0,122	0	0,175	0,030
Valeur liquidative	15,957	14,778	15,460	16,973

##### 4-2 Ratios de gestion des placements

<b>Ratios de gestion des placements</b>	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion de placement/actif net moyen	2,18%	2,18%	2,18%	2,18%
Autres charges/actif net moyen	0,12%	0,11%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	1,32%	1,06%	-0,23%	0,74%
Nombre de parts	33 635	38 773	38 824	53 945
Actif net moyen	584 269	584 403	798 512	955 663

#### **4-3 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,75% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération de l'AFC au 31/12/2014 s'élève à 12 066 DT TTC contre 12 071 DT TTC au 31/12/2013.

#### **4-4 Rémunération du dépositaire**

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération de l'ATB au 31/12/2014 s'élève à 690 DT TTC contre 690 DT TTC au 31/12/2013.